

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 30 (1984)

Heft: 10

Anhang: [Pages locales] : Bordeaux, Le Havre

Autor: C.B. / Blaser, Françoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

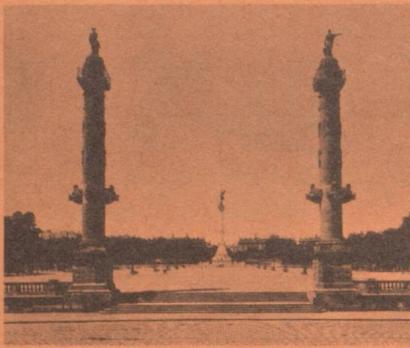
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Consulat général
de Suisse
14, Cours Xavier-Arnozan
33080 BORDEAUX CEDEX
tél. 16/(56) 52.18.65

Communiqué

Le Consulat Général de Suisse à Bordeaux tient à informer tous les compatriotes résidant dans l'arrondissement consulaire que M. Pierre Burdet, Consul Général de Suisse, a pris ses nouvelles fonctions à Bordeaux à la fin du mois de mai 1984.

Il succède ainsi à M. Albert Roy qui a pris sa retraite.

Votre nouveau Consul Général se réjouit d'ores et déjà des contacts qu'il aura l'occasion de nouer avec tous les compatriotes et les divers groupements suisses de l'arrondissement consulaire de Bordeaux.

Amicale Helvétique Tourangelle

Nos compatriotes et Amis se sont retrouvés le dimanche 29 Avril à l'auberge « La Tourangelle » à Mont-louis s/Loire autour d'un délicieux repas.

La Touraine avait revêtu ce jour-là sa plus belle parure de lilas sous un soleil radieux, par accueillir M. le Consul Général Roy, venu faire ses adieux officiels aux membres de l'Amicale.

Malgré la mélancolie et les regrets suscités par ce départ « obligé », cette réunion fut empreinte d'humour et de bonhomie à l'image de celui que nous fêtons ce jour-là. Point de longs discours, M. Roy doit en être saturé mais lecture d'un poème créé à son intention.

Il nous paraît cependant nécessaire de rappeler qu'outre sa compétence et son habileté, M. Roy allait à une grande modestie, des qualités d'homme de cœur remarquables. Ce pourquoi, si nous regrettons le Consul Général,

- ★ Après une carrière et brillante et remplie
 - ★ Délaissant très bientôt les rives atlantiques,
 - ★ Notre Consul aimé, le Cher Albert, nous quitte.
 - ★ Il a bien mérité des affaires le repli :
 - ★ Pensez ! quarante années, quel admirable bail !
 - ★ Pourtant, cet abandon de la ville girondine
 - ★ Où, sur le quart de France il prenait le gouvernail
 - ★ Quoique bien mérité, n'est pas chose anodine.
 - ★ Nous perdons un Ami qui ne se remplace pas !
 - ★ Quoiqu'à l'extrême de l'officielle province
 - ★ Nous avons souvenance de joyeux repas
 - ★ Où, paré d'un tonus qui n'était pas trop mince
 - ★ Il savait allier l'esprit humoristique
 - ★ A la finesse du goût, pour les vins et la chair.
 - ★ Après toutes régions super-gastronomiques
 - ★ Où vous passâtes, Albert, de la vie le plus clair,
 - ★ Après le Languedoc, la Provence, l'Atlantique
 - ★ La Bourgogne, le Nantais, Toulouse, la Touraine,
 - ★ Ne vous sentez-vous pas tant français qu'helvétique ?
 - ★ Ce retour au pays d'une douceur souveraine
 - ★ Ne va-t-il pas manquer de quelque peu de sel ?
 - ★ L'onde si poétique du lac de Neuchâtel
 - ★ Ne remplace pas l'Azur ou le grand Océan
 - ★ Près duquel au travail vous fûtes si longtemps
 - ★ Je me demande aussi, comment le voyageur
 - ★ Dans une vie plus statique, pourra garder l'humeur.
 - ★ Nous connaissons bien sûr le charme d'Yverdon
 - ★ Petite ville qui a gardé ses vieilles maisons
 - ★ Ses tours, ses passages, un ensemble admirable
 - ★ A l'ombre de ses murs, dans ses rues vénérables,
 - ★ On peut penser croiser le promeneur solitaire
 - ★ L'ombre de ce Jean-Jacques, nomade littéraire.
 - ★ On n'y peut oublier l'humaniste au grand cœur,
 - ★ Pestalozzi, un autre obstiné voyageur.
 - ★ Tout cela est charmant, ce sont vos origines :
 - ★ Il est toujours précieux de garder ses racines.
 - ★ Mais la répétition ne sied à l'inventif
 - ★ Comme la stagnation ne sied à un actif.
 - ★ Et notre cher Ami aura sans doute un peu
 - ★ Le mal du Pays d'Ouest, le mal de nos cieux !
 - ★ C'est que secrètement, tous nous l'espérons :
 - ★ Si Consul se retire, l'Ami nous garderons.
 - ★ Bon séjour donc, Albert, dans le pays natal ;
 - ★ Pensez à nous aussi, revenez-nous souvent
 - ★ Pour qu'ensemble gardions la forme et le moral ;
 - ★ Car nos portes et nos cœurs vous resteront ouverts
 - ★ Eternellement !

J. M. Borloz

Amicale Helvétique Tourangelle.

nous sommes heureux de conserver l'Ami qui, il l'a promis, nous reviendra bientôt... en touriste.

Le 29 juillet suivant, nous fêtons joyeusement la Fête nationale Suisse dans le parc du « Moulin Neuf » à Mettray, tout près de Tours.

Nous avons été heureux d'y accueillir de nouveaux membres : la famille Thimon domiciliée à la Membrolle et d'apprendre également l'adhésion à notre Amicale de la famille De Stopani à Balan-Miré qui n'avait pu se joindre à nous en raison de leurs vacances. Nous nous réjouissons de faire sa connaissance.

Revenant à notre manifestation, chacun ayant emporté son pique-nique s'installa sous l'ombrage fort apprécié de magnifiques arbres. M. Liard n'avait oublié, ni les fleurs pour parer ses dames, ni ses recueils de chants pour les séduire. M. Neveu de son côté nous apportait une immense salade composée.

La forte chaleur n'a pas empêché sportifs et sportives de participer à des tournois de boules et à une partie de tennis, le tout couronné par un bain quasi général dans une piscine d'enfants.

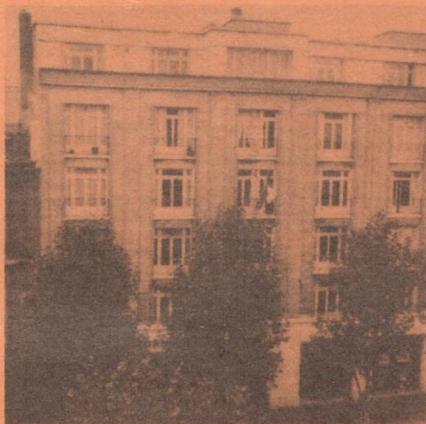
Il faut croire que nous nous trouvions bien ensemble car nous décidâmes le soir de partager les restes ; il fut difficile encore de se séparer et il fallu prendre un dernier verre et puis un redernier verre...

Nous ne voulons pas terminer cet article sans informer les Membres de notre Amicale que notre Président, dès l'annonce de l'arrivée de notre nouveau Consul, lui a rendu visite en votre nom à tous et qu'une excellente prise de contact a eu lieu.

Nous leur signalons également que notre Consul sera en Touraine les 30 novembre et 1^{er} décembre prochains, le premier jour étant consacré à une rencontre protocolaire avec les autorités civiles et militaires et réception par la Mairie de Rochebonne.

Le bureau de l'Amicale se réunira en octobre pour mettre sur pied cette importante manifestation qui revêtira un caractère tout particulier. Il vous tiendra informés en temps utile du programme. Nous vous demandons de réserver d'ores et déjà le samedi 1^{er} décembre et de venir nombreux.

Ph. et R. Moitrier



Consulat de Suisse
124, bd de Strasbourg
76050 LE HAVRE CEDEX
☎ (35) 42.27.09

Société Suisse « l'Helvetia »
Le Havre
Fête nationale du 1^{er} Août 1984

La Société suisse « l'Helvetia » a eu le plaisir de convier les compatriotes du Havre et de la Région à la commémoration de la Fête nationale dans l'agréable Club-house du Golf à Octeville. Ceci grâce à l'intervention de M. R. Buss, auquel nous disons à nouveau un grand merci.

Cette soirée a aussi permis à nos compatriotes de faire connaissance avec notre nouveau Consul et Mme Marc Winterhalter, dont l'amabilité a rapidement conquis les compatriotes présents.

Après l'apéritif, aimablement offert par M. et Mme Winterhalter, le Président de « l'Helvetia » a ouvert la réunion en souhaitant une cordiale bienvenue à la cinquantaine de compatriotes et amis français présents. Il salua tout spécialement notre nouveau Consul et Mme Winterhalter, auquels il souhaita un agréable séjour au Havre. L'assistance a entendu ensuite avec beaucoup de ferveur les cloches de Felsberg (lieu d'origine du Président de la Confédération) et l'hymne national. Le discours de M. Schlumpf, Président de la Confédération, fût écouté avec beaucoup d'intérêt et nous espérons que son souhait, que tous les compatriotes soient des ambassadeurs de la solidarité nationale et de la coexistence pacifique, se réalise. L'allocution de M. le Consul termina la première partie de notre soirée.

L'excellent dîner et le plaisir de se retrouver entre bons amis, créa rapidement une chaude ambiance.

ment une chaude ambiance. La vente des insignes de la Fête nationale de 1984, dont le produit est destiné à l'œuvre des Suisses de l'étranger, assurée par Mme Franchino, Secrétaire du Consulat, a eu, comme toujours, beaucoup de succès. C. B.

C. B

Chers Compatriotes,
Ayant été nommé Consul au Havre, en remplacement de M. Claude Etter, un ami malheureusement décédé en décembre dernier, je voudrais vous adresser à tous un cordial salut, de la part de ma femme également.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à assister à la Fête du 1^{er} août au sein de la Société suisse l'Helvetia au Havre. J'ai eu l'occasion de rencontrer les présidents des sociétés suisses de l'arrondissement consulaire, soit sur place ou récemment à Paris. Nous espérons, ma femme et moi, pouvoir les visiter prochainement. Je les remercie, ainsi que les membres de leur comité, de leur dévouement pour maintenir les liens avec la Suisse et entre les compatriotes. Soutenez-les en participant aux manifestations qu'il prennent la peine d'organiser pour vous.

L'arrondissement consulaire du Havre s'est agrandi le 1^{er} mai 1984 des Départements du Nord, Pas-de-Calais et de la Somme. Aux compatriotes de ces départements, dont j'étais le Consul à Lille, ma femme et moi envoyons aussi nos pensées fidèles. Nous avons eu la joie de célébrer notre Fête nationale en leur compagnie.

Je vous recommande de lire attentivement les nouvelles officielles paraissant dans le Messenger Suisse et de signaler tous changements d'état civil ou d'adresse à ce Consulat.

Voici encore la composition actuelle du personnel de ce Consulat :

M. Marc Winterhalter, Consul
M. Georges-Henri Matthey, Vice-consul, chancelier
Mlle Nelly Nicol, secrétaire d'administration
Mme Alice Franchino, stagiaire de chancellerie pour encore 1 an
Mlle Bernadette Hürschler, secrétaire de chancellerie, arrivera de Belgrade au Havre mi-octobre en renfort

Votre Consul :
Marc Winterhalter

L'agenda 1984 de la femme suisse

L'agenda 1984 de la femme suisse est sorti de presse début 1984. Édité par un groupe de travail de l'Association pour la cause de femmes, cet agenda « raconte des histoires sur le corps de la femme à travers l'histoire ».

Cet agenda a paru pour la première fois en 1977. Il est actuellement édité par quatre personnes. La moitié des 6 000 exemplaires sont envoyés à des abonnés, alors que le reste est vendu en librairie et dans les kiosques. La publication de cet agenda ne vise pas un but lucratif, mais sert à diffuser les idées de l'association.

L'agenda 1984 peut être commandé à :

Agenda
Case postale 9
1223 Cologny-Genève **ATS.**

Démodé, le mariage ?

A la faveur d'une enquête de la sociologue Evelyne Sullerot vient d'être confirmé un fait de société devenu banal à force d'être répété : en France comme en Suisse et dans les autres pays industrialisés d'Europe, le nombre des couples mariés ne cesse de diminuer. Le mariage se démode, le divorce se répand et le nombre des enfants dits naturels augmente de façon spectaculaire (5,5 % en Suisse en 1982, 14,2 % en France et 40 % en Suède).

La première explication de ce phénomène tient sans doute à la dissolution des contraintes sociales qui caractérise nos sociétés modernes : il n'est plus aujourd'hui nécessaire de se marier pour vivre en couple et rares sont les parents qui s'offusquent lorsque leur enfant se « met en ménage » sans autre forme de procès. Si le mariage était, il n'y a pas si longtemps encore, pratiquement le seul moyen pour les femmes d'acquérir un statut, tel n'est plus le cas.

En terme d'avantages sociaux et mis en balance avec les sacro-saints droits de la personne à disposer d'elle-même et à faire valoir, librement et pour elle-même les atouts dont elle dispose, tant sur le « marché » de la séduction que sur celui

de la profession ou de la consommation, le mariage paraît ne plus offrir grand intérêt. Cela d'autant plus que la fiscalité, loin de l'encourager, pénalise le mariage en taxant plus lourdement les revenus des couples dont les deux conjoints travaillent que ceux des célibataires. A cela s'ajoute, selon le rapport Sullerot, une explication plus directement affective. Témoins de la privatisation croissante de nos sociétés, nombreux sont les jeunes gens qui contestent à l'Etat, à la loi et à quelque instance que ce soit le droit de se mêler de leur vie sentimentale. Mais surtout, c'est au nom même du sentiment que le mariage se voit aujourd'hui contesté. Triomphaliste, absolutiste, l'amour est tout. C'est sur lui, et sur lui seul que doit reposer une relation de couple. C'est au nom de cet amour, chimiquement pur, que les jeunes, interrogés par Evelyne Sullerot, rejettent le mariage, considéré comme une bêquille inutile. Et, c'est probablement au compte des ratés de cet amour par trop idéalisé qu'il faut porter beaucoup de divorces rapides.

Crise matrimoniale il y a donc. Mais est-elle autre chose que passagère, adaptative ? Inaugure-t-elle vraiment la fin de l'institution du mariage ? A partir du moment où une institution perd de son pouvoir contraignant, devient une option parmi d'autres, il est naturel qu'elle subisse une certaine désaffection. Mais c'est aussi pour elle l'occasion d'être redéfinie, de retrouver un sens, de redevenir un choix. Pacte social autant qu'intime, projet jamais achevé qui repose sur la volonté autant que sur l'amour, le mariage peut ainsi devenir une profession de foi, en rupture avec l'air du temps.

Il se peut qu'aux yeux de notre époque dégrisée, désengagée et si communément vouée à l'instant, l'engagement à deux que manifeste le mariage paraîsse pure folie ; il se peut que cet engagement soit pure folie. Mais pas plus qu'il ne se suffit à lui-même, l'être humain ne vit-il que de raison. Il y a parfois de la sagesse à être fou.

Françoise Blaser
Journal de Genève

Les Alémaniques veulent défendre leur dialecte

Si les Romands ont grand peine à apprendre le Suisse allemand (en plus du bon allemand), les Alémaniques ont aussi leurs problèmes : l'allemand « d'Allemagne » est de moins en moins pratiqué et les jeunes le connaissent mal, au grand désespoir des puristes, qui redoutent un isolement de la Suisse. D'autres estiment qu'il faut bien connaître et bien pratiquer les deux idiomes, d'où la publication récente de deux dictionnaires consacrés l'un au dialecte de la région d'Interlaken, l'autre au dialecte bâlois.

Un des défenseurs les plus ardents de l'allemand « écrit » est Louis Wiesmann, professeur à l'université de Bâle. Chaque culture a besoin de sa langue, qui est son épine dorsale, dit-il. Toutes les émissions culturelles de la radio et de la télévision, qui influencent beaucoup les jeunes et même les programmes scolaires, devraient être en bon allemand.

Selon M. Wiesmann, de nombreux instituteurs enseignent en dialecte. Dans de nombreuses écoles normales, on conseille même de le faire. De sorte que, à la fin de leur scolarité, beaucoup d'enfants connaissent mal l'allemand écrit. « Parmi eux figurent de futurs instituteurs : c'est un cercle vicieux ». M. Wiesmann oublie peut-être un élément : les examinateurs pourraient faire barrage et refuser leur diplôme aux instituteurs qui ne maîtrisent pas la langue de Goethe.

Mais le pire idiome, c'est sans aucun doute le charabia utilisé lors des séances de commission bilingues ou trilingues ; les Alémaniques tentent de parler le bon allemand, mais utilisent quantité de mots « transcrits » du dialecte et construisent leurs phrases comme ils en ont l'habitude dans leur patois quotidien. On souffre à les entendre, et on en vient à souhaiter qu'eux aussi apprennent à la perfection les deux langues : le bon allemand et leur dialecte.

Il existe d'ailleurs un « Bund Schwyzer-tütsch », né en 1938 pour défendre nos traditions. Il enseigne le dialecte à ceux dont ce n'est pas la première langue, mais essaie aussi de veiller à sa pureté et à sa diversité. Il tente encore de codifier l'orthographe et la syntaxe du dialecte car - on allait l'oublier - il existe aussi un « suisse allemand écrit ». La publication d'un lexique du suisse allemand a commencé en 1881. 14 volumes ont paru ; le dernier ne verra le jour sans doute qu'après l'an 2000. Il existe enfin un atlas linguistique de la Suisse alémanique, en cinq volumes, avec 1000 cartes.